

# Le parkinsonisme induit par les neuroleptiques

---

**Le syndrome parkinsonien** est un syndrome extrapyramidal qui associe trois signes (Wikipédia, 2017):

1. un **tremblement au repos** lent et régulier des extrémités, majoré lorsque l'on détourne l'attention ;
2. une **hypertonie**, ou **rigidité**, décrite comme « plastique » (par opposition à la spasticité du syndrome pyramidal), cédant par à-coups : intérêt de la manœuvre de Froment ;
3. une **hypokinésie** (akinésie, bradykinésie, oligokinésie), c'est-à-dire des **mouvements rares et lents** : une lenteur des mouvements, une démarche traînante,...

**Le parkinsonisme induit par les neuroleptiques** est un **tremblement** parkinsonien, une **rigidité musculaire**, une akinésie (c.-à-d. une **perte de mouvement** ou une **difficulté à initier le mouvement**) ou une bradykinésie (c.-à-d. un **ralentissement des mouvements**) apparaissant dans les quelques semaines qui suivent l'initiation ou l'augmentation de la dose d'un traitement neuroleptique (APA, 2016).

Finalement, il est important de souligner qu'il peut falloir des mois pour que le parkinsonisme induit par les neuroleptiques se résorbe après la cessation de l'agent responsable (Pringsheim & al., 2012).